Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Forges de Courcelles - Usinage sur la commune principale de l'AIOT 8 Rue Raoul Nordling 52800 Nogent.

La référence de votre dossier est A-3-SKYTXQGLP et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/02/2023 à 14h01 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, …) sur Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **33052582500023**

Raison sociale **FORGES DE COURCELLES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.
Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

8 RUE RAOUL NORDLING

52800

52800 NOGENT

Signataire

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

Référent

Nom : l

Prénom :

Fonction :

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique :

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Forges de Courcelles - Usinage**

Description des activités :
Forges de Courcelles est confrontée à la crise provoquée par la transition écologique et particulièrement par l'évolution de l'industrie automobile vers l'e@mobilité. Dès 2017, nous avons cherché à réduire notre dépendance à la production des moteurs Diesel. Pour cela nous avons conquis des marchés orientés vers les motorisations essence. Une première diversification a été opérée, consistant à modifier nos installations pour produire des vilebrequins plus petits et introduire deux nouvelles familles de pièces avec les bielles et les arbres d'équilibrage moteur. Cette transition est en cours sur notre site des Forges de Courcelles à Nogent. Une seconde évolution est axée vers la production de pièces de châssis, qui sont indépendantes de la motorisation du véhicule, particulièrement certaines d'entre elles sont dédiées à des véhicules alourdis par le poids de batterie. Nous produisions déjà les familles de pièces triangles de suspension et boitiers de direction, mais nous étions au début de l'intégration de l'usinage et de l' assemblage sur notre site. Nous avons décidé, pour élargir notre valeur ajoutée sur ces produits, d'augmenter la part faite en interne. Nous avons pour cela besoin de place, c'est pourquoi nous avons acquis un bâtiment permettant d'accueillir la totalité de notre activité d'usinage : machines existantes et futures.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **8 Rue Raoul Nordling 52800 Nogent**

X : 875253

Y : 6772934

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :
- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d' eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2560	2	Travail mécanique des métaux et alliages	344 kW	DC	1 centre quadribroche = 120kW + 2 centres d'usinage bibroche à 112kW

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **1500**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :
eau toiture eau voirie eau sanitaire eau extinction incendie eau résiduaire industrielle

L'exutoire des eaux résiduaires :

En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :
eau toiture : puits d'infiltration eau voirie : débourbeur-déshuileur (<5mg/L) + puits d'infiltration eau sanitaire : réseau eau usée ville de nogent vers STEP eau extinction incendie : bassin spécifique eau résiduaire industrielle : (condensats compression d'air) : dans réseau voirie

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **6940**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :
1ha56a29ca soit 15629m² surface non étanchéifiée = 7114m² surface étanchéifiée = 8515m2 moyenne précipitations station Langres = 814.8mm/an

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :
lubrifiant usagé = D13-D10 - D9 - R1 matériaux souillés = R12 - R1 emballages souillés = R12 - R3 huile usagée = R12 - R1 produit fontaine = D9 aérosols = R4 DIB / carton / bois = R13 - R3 copeaux / rebuts = R13 - R3 seuls les DIB seront collectés par le service public

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :
Extincteurs Équipiers de seconde intervention Bassin d'isolement

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

planCadastralNormalise.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

21046.pdf